

	Végétation submergée des rivières (pp.)	24. 4
1/3	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	3260

Directive habitat : Oui
Habitat prioritaire : Non

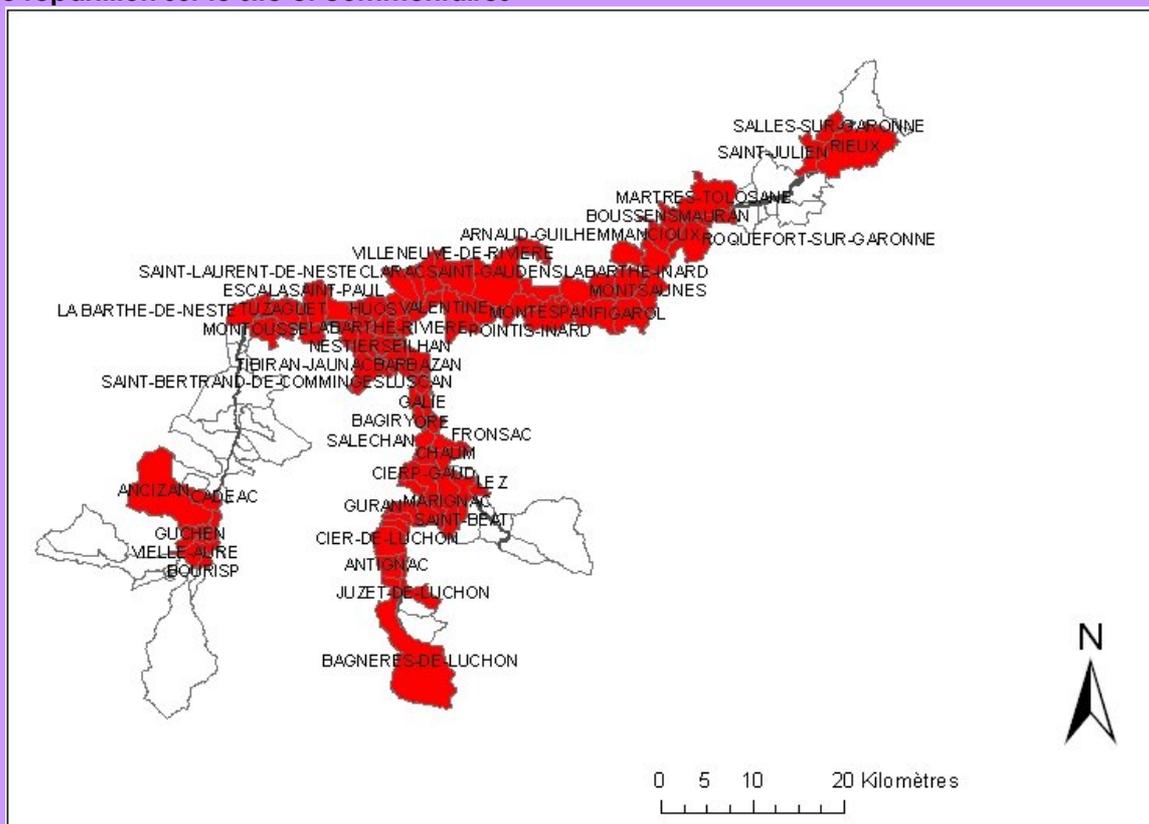
Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe En Midi-Pyrénées cet habitat est signalé dans le Gers (Midour et Ludon et Adour), dans l'Aveyron (haute-vallée du Tarn, Dourbie, Lot et Truyère). Dans le département du Lot (Dordogne quercynoise, Ouyse, Alzou et marais de la Fondial). Dans les Hautes-Pyrénées, en plus de l'Adour et de la Neste, on le retrouve sur le Gave de Pau. Il est également signalé sur un site plus élevé sur le Pic Long-Campbieil avec un cortège de plantes alticoles. Il concerne également les grands sites de vallées pour les départements du Tarn, Tarn et Garonne, Ariège et Haute-Garonne.

Il est réparti sur toute la France avec un maximum dans le Nord-Est et des sites plus rares dans les Alpes du Sud.

Herbiers de Renoncules flottantes – Garonne à Galié (31) – photo AREMIP (J-M. Parde)



Carte de répartition sur le site et commentaires



	Végétation submergée des rivières (pp.)	24. 4
2/3	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	3260

Autres intitulés

- 3260– 3 : Rivières à renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, acides à neutres (24.43x24.12)
 3260– 4 : Rivières à renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques (24.43x24.12)
 pour la végétation dominée par les plantes supérieures :
 3260– 5 : Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des Renoncules et des Potamots (24.44x24.14 & 24.15)

Végétation dominées par les plantes supérieures : alliance du *Ranunculion aquatilis*

Végétation dominée par les mousses et algues situation plus potamophile : alliance du *Fontinalion antipyreticae*

- faible courant et faible profondeur, alliance du *Ranunculion aquatilis*
- communautés sur courant marqué, sans feuilles flottantes, alliance du *Batrachion fluitantis*
- tapis de lentilles d'eau, alliance du *Lemnion minoris*

A- Végétations aquatiques enracinées

Végétation dominées par les plantes supérieures situations de faible courant : alliance du *Potamion pectinati*

Végétation dominées par les plantes supérieures situations de courant plus fort : alliance du *Batrachion fluitantis* = *Ranunculion fluitantis*

(Souvent associées à la végétation aquatique libre flottante du *Lemnion minoris* ou alliance de *Hydrocharition morsus-ranae* si eaux mésotrophes à eutrophes)

Caractéristiques de l'habitat

Conditions stationnelles :

- étages sub-montagnard, collinéen et planitiaire,
- Cours d'eaux courants permanents, parfois bras morts et annexes des systèmes alluviaux
- Sur roche mère calcaire ou marnes ou alimentation par résurgence, parfois sous la forme de cours d'eau phréatiques sur alluvions recouvrants des roches basiques à neutres,
- Eaux à Ph basiques, oligo-méso ou méso-eutrophes

Physionomie et structure : Cet habitat est dominé par les plantes supérieures avec peu de bryophytes. Le recouvrement est très fort. Selon les faciès d'écoulement, dominant, soit la Berle dressée, soit des renoncules et des potamots. En amont (relevé Pique à Salles et Pratviel) on trouve cependant des herbiers dispersés composés uniquement de fontinelles type 4). Le type 3, à renoncule Lâche et *Groenlandia* se trouve plutôt dans les gravières et bras morts. Le type 5, est présent à l'aval (Martres Tolosane, Cazères) dans de l'eau plus chaude et probablement plus eutrophe.

Cortège floristique : chacun des trois sous-types présente des cortèges plus ou moins distincts

3260– 3 : Fausse renoncule flottante (*Ranunculus penicillatus* ssp. *pseudo-fluitans*), Renoncule lâche (*Ranunculus trichophyllus*), Renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*), *Groenlandia serré* (*Groenlandia densa*), Elodée du Canada (*Elodea canadensis*) Bryophytes – Fontinelle (*Fontinalis antipyretica*) Algues characées - *Chara* (*Chara vulgaris*)

3260– 4 : Callitriche à crochets (*Callitriche hamulata*), Callitriche à fruits aplatis (*Callitriche polycarpa*), Renoncule en pinceau (*Ranunculus penicillatus*), Glycerie flottante (*Glyceria fluitans*), Menthe aquatique

(*Mentha aquatica*), Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*), Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinacea*) Bryophytes : Fontinelle (*Fontinalis antipyretica*)

3260- 5 : Potamot pectiné (*Potamogeton pectinatus*), Renoncule flottante (*Ranunculus fluitans*), Myriophylle en épis (*Myriophyllum spicatum*), Cératophylle immergé – ancré au fond (*Ceratophyllum demersum*), Potamot noueux (*Potamogeton nodosus*), Potamot crépu (*Potamogeton crispus*), Elodée du Canada (*Elodea canadensis*), ...

Observation sur le site

Observateur(s) : Parde Jean-Michel, AREMIP.

Date(s) d'observation : mai à novembre 2007

Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

Typicité/exemplarité :

La forme d'habitat rencontrée sur le cours amont au-dessus de Saint-Martory (grands herbiers de renoncules flottantes) est très typique. A l'aval, les formations à myriophylles en épis sont moins caractéristiques et il existe un certain degré de recouvrement avec d'autres habitats de la Directive (*Hydrocharition*) ou (*Nymphaeion albae*).

Recouvrement : Les données enregistrées sont les suivantes, les surfaces occupées sont 2.16 ha d'habitat pur, 483 ha en mélange, occupant respectivement 15 et 96 polygones et représentant 0.11% de tous les habitats présents. On notera cependant que le caractère ponctuel ou fugace des herbiers renvoie à la notion de rivière avec végétation du **Ranunculion fluitantis**, sans que la totalité des surfaces signalées soit nécessairement recouverte par la végétation correspondante.

Principales localités observées : **3260-3 à 4** Garonne en amont de Galié et Bertren, à Pointis et Labarthe-Inard (seuils de l'usine électrique), **3260-5** à Couladère et Cazères (en aval du camping du Moulin), **3260-3 à 4** la Pique à Cier de Luchon et sur le canalet d'Antignac, **3260-3 à 4** La Neste entre Vielle-Aure et Bazus-Aure, **3260-3** : dans les canaux et ruisselet connectés (Cier de Luchon/Luret, Vielle-Aure/Agos)

Représentativité : Cet habitat est très important pour le site et réciproquement. Les formations de canaux ou de ruisseaux alluviaux semblent plus originales et partagent avec celles moins typiques de l'aval une plus grande diversité floristique, qui peut traduire une valeur patrimoniale un peu plus importante selon les espèces présentes (*Ranunculus trichophyllus*)

Intérêt patrimonial : espèces de la Directive habitats signalées sur le site et pouvant être liées à cet habitat

UE1041 - **Oxygastra curtisii**, la Cordulie à corps fin

UE1044 - **Coenagrion mercuriale**, l'Agriion de Mercure

UE1092 - **Austropotamobius pallipes**, l'Ecrevisse à pattes blanches

UE1095 - **Petromyzon marinus**, la Lamproie marine

UE1096 - **Lampreta planeri**, la Lamproie de Planer

UE1106 - **Salmo salar**, le Saumon atlantique

UE1163 - **Cottus gobio**, le Chabot

UE1355 - **Lutra lutra**, la Loutre

Son rôle est invoqué comme lieu de grossissement, dans les sédiments piégés, des larves de lamproie de Planer (Landaburru, ONEMA 65).

Dynamique de la végétation : L'habitat est régulé par le cycle hydrologique naturel, avec une plus grande abondance à la belle saison du fait du développement des renoncules. Le renforcement des conditions d'éclairement favorise des héliophytes et induit une nécessité d'entretien, la formation d'embâcles en milieu forestier peut faire disparaître les espèces caractéristiques.

Les divers groupements de ce type d'habitats peuvent se succéder en fonction des facteurs inhérents au site et aux variations qu'ils connaissent (qualité de l'eau, éclaircissement, profondeur, vitesse du courant, importance du cours d'eau).

L'évolution naturelle (dynamique progressive) et la transformation de parties du lit en bras morts succédant aux méandres actifs, fait passer du **Ranunculion fluitantis** au **Nymphaeion albae** ou au **Lemnion minoris** (UE. 3150). L'assèchement ou l'atterrissement conduisent aux formations colonisant les graviers et les vases (Cor. 37.242, UE. 3270), aux *mégaphorbaies* (UE : 6430), aux *saulaies* arbustives (UE : 3240) puis arborescentes voire à la *Saulaie blanche* ou à l'*Aulnaie-Frênaie* (UE. 91 E0).

Synthèse globale sur l'état de conservation : bon

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Il existe ici et là une réaction « sociale » lors des phases de développement les plus importantes des herbiers de renoncules. Elles se traduisent par des articles de presse, mais n'ont pas en général d'incidence sur l'habitat, mis à part d'éventuels programmes d'enlèvement dont l'effet reste temporaire.

Le rôle de piège à sédiments des herbiers de renoncules est invoqué par les gestionnaires de canaux, pour justifier leur curage périodique afin d'éviter leur colmatage (ONEMA 65).

Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir et restaurer les habitats existants (superficies, fonctionnalités)
- Maintenir et restaurer la dynamique fluviale
- Restaurer les débits (débits réservés, éclusées)
- Limiter le développement des espèces invasives
- Maintenir et restaurer la qualité des eaux

Préconisations de gestion

Conserver une proportion constante des surfaces en eau occupées par cet habitat.

Meilleure connaissance de la composition floristique de l'habitat et de ses diverses formes.

Suivi d'herbiers échantillon afin de mesurer leur dynamique sur plusieurs années et leur expansion, ainsi que l'équilibre géographique entre les formes eutrophes et les formes mésotrophes du **Ranunculion fluitantis**.

Réflexion sur une périodicité et des modalités d'entretien des canaux compatible avec le maintien de l'habitat et de ses hôtes.

Valorisation des herbiers de renoncules au titre de leur rôle épurateur et/ou de leur production de biomasse.

Sources documentaires

Cahier d'habitats Eaux courantes (pp. 191-195, 204-208, 209-214, 215-218)

Manuel d'interprétation des habitats de la l'Union européenne : Version EUR 15-1999

Coste et Soulié - 1913, **Florule du Val d'Aran**, Imp. Monnoyer, Le Mans 132 p.

Gaussen H. **Catalogue Flore des Pyrénées** Le Monde des Plantes